



REGROUPEMENT
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES
AUTONOMES
JEUNESSE
DU QUÉBEC

Rapport de la tournée de consultations autonomes des membres du ROCAJQ dans le cadre des Journées de la jeunesse

Réalisé dans le cadre du renouvellement du Plan d'Action Jeunesse
du gouvernement du Québec

Janvier 2020

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	1
PRÉAMBULE	2
CONTEXTE	2
INTRODUCTION	3
AXE ENVIRONNEMENT	4
ENCOURAGER LES COMPORTEMENTS ÉCORESPONSABLES.....	4
SOUTENIR DES PROJETS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET FAVORISER L'ACCÈS À LA NATURE.....	5
AXE CULTURE	6
OBJECTIF REFORMULÉ : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE.....	6
OBJECTIF MODIFIÉ : SOUTENIR ET PROMOUVOIR LA FORMATION ET LES MÉTIERS ARTISTIQUES ET CULTURELS ..	8
AXE CITOYENNETÉ	9
OBJECTIF REFORMULÉ : ENCOURAGER L'IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET VOLONTAIRE	9
OBJECTIF BONIFIÉ : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE ET DE L'EXERCICE DÉMOCRATIQUE ...	9
OBJECTIF REFORMULÉ : FAVORISER UN DIALOGUE INCLUSIF : INTERGÉNÉRATIONNEL, INTERCULTUREL ET SUR LA DIVERSITÉ	10
AXE SANTÉ	11
OBJECTIF REFORMULÉ : PRÉVENIR ET REMÉDIER AUX TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE.....	11
OBJECTIF REFORMULÉ : PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS SAINS, SÉCURITAIRES, HARMONIEUX ET ÉGALITAIRES.....	13
AUTRE OBJECTIF : FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DE SANTÉ ET DE PRÉVENTION (SERVICES SOCIAUX) :	14
AXE PRÉVENTION ET LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE	15
OBJECTIF REFORMULÉ: ENCOURAGER LA PREVENTION ET LA LUTTE AU DECROCHAGE SCOLAIRE PLUTOT QUE LA PERSEVERANCE AUX ETUDES	15
OBJECTIF BONIFIÉ : FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES PSYCHOSOCIAUX, DE SPÉCIALISTES DU LANGAGE ET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE.....	16
AUTRE OBJECTIF : UN SYSTÈME D'ÉDUCATION AXÉ SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES	17
AXE EMPLOI	18
OBJECTIF REFORMULÉ : INTÉGRER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, LES JEUNES DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ DE PARCOURS	18
PROMOUVOIR LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES.....	20
AXE ENTREPRENEURIAT ET RELÈVE	21
ENCOURAGER LA CULTURE ENTREPRENEURIALE.....	21
FACILITER L'ACCÈS AUX JEUNES AUX LIEUX DÉCISIONNELS ET PRÉPARER LA RELÈVE	21
CONCLUSION	22
ANNEXE 1- LISTE DES MEMBRES PAR RÉGION	XXIII



Préambule

Véritable levier pour l'action communautaire autonome jeunesse, le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) défend et représente les intérêts de ses quelque 65 membres qui à eux seuls rejoignent chaque année près de 300 000 jeunes aux parcours de vie différenciés (Annexe 1). Depuis 1991, nous soutenons les organismes qui travaillent en approche globale auprès des jeunes de 12 à 35 ans. Notre mission est de reconnaître le potentiel des jeunes aux parcours de vie différenciés et de porter leurs voix et celles des organismes qui les accompagnent auprès de la population et des instances publiques. Répartis dans 9 régions du Québec, nos membres ont des pratiques diversifiées et complémentaires.

Contexte

Le ROCAJQ est fier de participer aux consultations du gouvernement dans le cadre du renouvellement de la stratégie jeunesse du Québec et plus particulièrement, de son plan d'action.

Trois consultations locales, à Montréal, à Québec et au Saguenay, ont été réalisées dans le but de prendre le pouls de nos membres afin de refléter le plus fidèlement possible leurs enjeux et ceux des jeunes qui les fréquentent. La diversité de pratiques et l'enracinement dans leur communauté et les particularités de celles-ci sont ainsi mis davantage en évidence, ce qui démontre un réseau fort d'un très grand champ d'action pour rejoindre les jeunes aux parcours de vie diversifiés (Annexe 1).

Nous sommes convaincus que la stratégie jeunesse est l'outil nécessaire pour relever les défis qui attendent ces jeunes au cours des prochaines années. Cependant, nos membres sont d'avis que celle-ci, dans sa forme actuelle, ne s'adresse pas et ne rejoint pas suffisamment les jeunes aux parcours de vie différenciés. En effet, plutôt que de s'attarder aux actions à poser pour assurer une égalité des chances à tous les jeunes, la stratégie semble se concentrer davantage sur les jeunes dont le cheminement est plus typique. Les intervenants des organismes membres du ROCAJQ ont précisé que les enjeux et besoins des jeunes vont au-delà des sept axes tels que proposés dans la stratégie et que, pour y répondre adéquatement, il faut garder en tête les besoins de base de la pyramide de Maslow, à savoir se loger, se nourrir et s'épanouir dans un milieu sécuritaire. De plus, la présentation actuelle ne semble pas inclure suffisamment les jeunes de la diversité ou marginalisés issus de la diversité LGBTQ+, des minorités visibles ni les jeunes vivant avec un handicap. Elle n'est pas présentée et expliquée d'une façon inclusive et les membres du ROCAJQ croient que des ajustements majeurs sont nécessaires.

Au ROCAJQ, nous croyons que cette responsabilité doit être partagée, et une co-construction entre les jeunes issus de toutes les sphères socio-économiques et le gouvernement serait de mise. Les organismes membres ont tous d'abord consulté les jeunes qu'ils rejoignent avant de participer aux consultations organisées par le ROCAJQ.

Heureux de faire partie des partenaires de choix du gouvernement, nous sommes persuadés qu'ensemble nous pourrions ajuster la stratégie et le nouveau plan d'action de la Politique jeunesse, afin de nous assurer que tous les jeunes, même les plus vulnérables, s'y retrouvent à titre égal et que celle-ci réponde à leurs préoccupations et réalités.



Introduction

Les jeunes d'aujourd'hui sont diversifiés, branchés, engagés sur le plan social et ouverts sur le monde. Tout de même, plusieurs parmi eux ne suivent pas un parcours de vie linéaire. Entre l'entrée scolaire et la mise en emploi, nombreux sont les facteurs (socioéconomiques, familiaux, conditions de santé, etc.) qui peuvent modifier la trajectoire d'une personne. Ces parcours ainsi affectés sont considérés hors-norme, atypiques, différents et sont souvent une source d'exclusion et de marginalisation pour ces jeunes. Ces jeunes, qu'on appelle plus communément jeunes aux parcours de vie différenciés, sont également rarement interpellés par les instances politiques. De plus, ayant souvent vécus des rejets ou exclusions sociales, ils en viennent à décrocher du système social et font rarement appel aux instances gouvernementales, institutions publiques et parapubliques.

Le milieu communautaire autonome jeunesse, davantage présent sur le terrain, est celui vers lequel ces jeunes se tournent en premier lieu. En ce sens, les organismes communautaires autonomes jeunesse sont bien placés pour établir un lien de confiance avec eux et répondre efficacement à leurs besoins en constante mutation. Les 65 organismes membres du ROCAJQ détiennent une expertise essentielle permettant de compléter la vision globale de la jeunesse que le gouvernement doit préserver dans son prochain plan d'action jeunesse.

Il est important de se rappeler que oui, ces jeunes deviendront bientôt les parents et les travailleurs dans la force de l'âge, mais qu'actuellement, ils sont des êtres humains en construction qui ont besoin de temps et d'espace pour développer leur identité, leur appartenance à un groupe et leur estime de soi. Leurs premières expériences et leur vulnérabilité peuvent influencer leur parcours et leurs choix et, ainsi, influencer leur développement. Il est donc impératif de prendre en compte, dans l'élaboration des stratégies et politiques, leurs enjeux et leurs réalités et une préoccupation de justice sociale.

Lors de consultations de nos membres, des enjeux particuliers à chaque région consultée ont été relevés. Différents en soi, mais tous très complémentaires, ces enjeux réunis arrivent au même constat : la stratégie jeunesse en vigueur touche une minime partie des défis que rencontrent les jeunes aux parcours de vie différenciés.

Nos membres sont unanimes sur le fait qu'avant que les jeunes qu'ils rejoignent soient préoccupés par les objectifs des axes de la stratégie jeunesse actuelle (exemple un des objectifs de l'axe éducation : Soutenir l'accessibilité et la participation aux activités parascolaires), il arrive souvent que ces derniers se demandent d'abord où se loger, quoi manger ou comment sortir de leur milieu de vie toxique et dangereux (toxicomanie, prostitution, violence, maltraitance). Nous allons donc vous présenter leurs suggestions et propositions d'ajouts et de modifications aborder, dans les lignes qui suivent.

Comme le ROCAJQ s'occupe déjà de la logistique de la Grande consultations jeunesse qui a eu lieu les 12 et 13 novembre 2019, il était impossible de refaire à nos frais et à si courte échéance un tel exercice, nous avons proposés au groupe de faire les consultations et de nous rapporter leurs consultations. Nous avons ainsi été rencontré nos groupes dans la grande région de Montréal, grâce au prêt d'une salle par la Fondation Lucie et André Chagnon et pour nos groupes rencontrés à Québec et au Saguenay, les rencontres se sont effectuées dans des locaux prêtés par nos membres.

Ce rapport présente le portrait complet des enjeux ressortis lors des consultations locales où nos 65 organismes membres furent conviés et auxquels 24 organismes ont participé. Ceux-ci ayant d'abord consulté des jeunes qu'ils rejoignent soit : 554 jeunes rejoins pour cet exercice. Ils ont apporté aux ROCAJQ les recommandations de ceux-ci. L'âge moyen des jeunes consultés est de 19 ans.



Une stratégie jeunesse plus inclusive

L'actuelle stratégie jeunesse s'adresse peu aux jeunes aux parcours de vie différenciés. Elle est pensée et écrite pour des jeunes suivant un parcours typique qui entre dans le cadre social habituel : aller à l'école, obtenir un diplôme, décrocher un travail. Les enjeux majeurs beaucoup plus urgents et actuels pour ces jeunes sont tout simplement inexistant dans le plan d'action jeunesse. Pourtant, l'insécurité alimentaire, l'itinérance, la pauvreté, la toxicomanie et la prostitution juvénile sont bel et bien d'actualité. Les consultations organisées dans le cadre de la tournée des Journées de la jeunesse n'ont pas prévu des lieux ou des moments (les vendredis soir) permettant de rejoindre les jeunes aux parcours de vie différenciés. Ces derniers ont rarement les moyens pour se nourrir ou se loger, encore moins pour se déplacer. Quoi dire des jeunes issus de la diversité sexuelle, culturelle ou vivant avec un handicap ? Les consultations n'étaient pas à leur portée. C'est ici la dichotomie que tous nos membres voient dans la présente stratégie jeunesse. Elle aspire à être globale et inclusive tout en ignorant la réalité et les véritables enjeux des jeunes marginalisés.

Nos organismes membres, conscients de l'importance qu'une stratégie jeunesse inclusive et équitable peut revêtir aux yeux de ces jeunes et aux yeux de la société, se sont investis dans cet exercice de consultation et ont présenté les défis à relever afin que la prochaine stratégie offre l'égalité des chances à tous les jeunes.

Pour les jeunes ils souhaitent une Stratégie jeunesse inclusive où ils sentent qu'ils font partie des préoccupations gouvernementales. Chez les jeunes rejoints dans les groupes les priorités étaient la citoyenneté, la santé, l'environnement et l'éducation. Pour eux, la culture devrait se retrouver dans tous ces axes (éducation, santé, citoyenneté, etc.) et est très importante, tout comme l'environnement.

Axe Environnement

L'environnement est un enjeu qui, selon les jeunes et les membres du ROCAJQ qui les ont consultés, devrait être transversal à tous les axes, car l'environnement est notre habitat naturel. Sa préservation est garante de la qualité de vie qu'on connaîtra, que ce soit en termes de santé, d'emploi, de culture, d'éducation et passe par l'engagement citoyen. Des actions et un engagement gouvernemental doit être réalisés de façon prioritaire. Dans cet axe, deux objectifs ont été priorisés :

Encourager les comportements écoresponsables

Dans la formulation actuelle de cet objectif, nos membres ont ressenti un malaise, car elle porte à croire que la responsabilité revient aux jeunes et que c'est à ces derniers d'adopter des comportements écoresponsables.

Pour nos membres de la région de Montréal, les jeunes sont très responsabilisés et sensibles à la cause environnementale. Ce n'est pas étonnant que le 27 septembre dernier, près d'un demi-million de jeunes aient envahi les rues de Montréal à l'occasion de la grande marche pour le climat. De plus en plus de jeunes sont angoissés, ne dorment plus, ressentent un mal de vivre, une tristesse ou encore une colère face à leur propre impuissance quant à l'urgence climatique et l'inaction des instances et de la population en général sur le plan du réchauffement planétaire. Ils vivent de l'écoanxiété et l'expriment : « Je m'inquiète que, quand ma génération fera partie des gouvernements en place, il sera trop tard pour agir. » « Comment pourrai-je mettre des enfants au monde sans craindre le réchauffement du climat qui les attend ? » « grandir en ne sachant pas ce qui nous attend et les catastrophes à venir m'inquiète beaucoup ». Le gouvernement doit reconnaître l'urgence d'agir sur l'urgence



climatique et entreprendre des gestes concrets pour remédier à la situation et reconnaître que les jeunes ne sont pas responsables, mais bien victimes de cette situation auxquels ils auront à remédier.

Par exemple, au niveau de la mobilité durable, surtout en région, il faut encourager les municipalités à mettre en place des actions concrètes pour développer davantage le transport en commun et le rendre plus accessible pour les personnes à mobilité réduite et les personnes à faibles revenus (étudiants, NEEF¹, etc.). Pour les organismes membres de la région de Saguenay, cet enjeu est de taille. La distance est tellement grande entre les différents services de base (hôpitaux, écoles, lieux de travail) que certains jeunes, n'ayant pas les moyens de se permettre une voiture, se privent de ces services essentiels. En développant un transport en commun vert, à des fréquences raisonnables, accessibles aux personnes à mobilité réduite et disponible à faible coût, voire gratuit, les municipalités encourageront non seulement des comportements écoresponsables en délaissant l'utilisation de la voiture, mais aussi le développement de leur vie sociale. Un transport public accessible à tous encourage les citoyens à aller vers les services publics, brise l'isolement de certaines personnes et contribue au développement des communautés.

En conséquence il est **recommandé par les jeunes** de :

- Mettre sur place une loi écoresponsable qui sensibilise et oblige les entreprises et institutions à poser des gestes écologiques qui encouragent le développement durable et écoresponsable ;
- Effectuer la promotion et l'adoption par chaque ministère de comportements et de normes écoresponsables ;
- Développer les réseaux de transport en commun électriques, les rendre accessibles, gratuits ou à faible coût pour les jeunes aux parcours de vie différenciés ;
- Adopter des lois et des pénalités plus sévères sur l'usage du plastique et pour la récupération, en soutenant également les entreprises d'économie circulaire et de recyclage.

Soutenir des projets d'éducation à l'environnement et favoriser l'accès à la nature

Pour nos membres de la région de Québec, les jeunes aux parcours de vie différenciés ont beaucoup de difficultés à avoir accès à la nature, car cela engage des frais de déplacement ainsi que des frais supplémentaires (accès aux parcs nationaux, par exemple) qu'ils ne peuvent pas se permettre. D'autant plus que ces jeunes sont souvent dans une situation d'insécurité alimentaire et d'itinérance. Cet enjeu est également relevé par nos membres de Montréal et de Saguenay. Pour les reconnecter à la nature et répondre à leurs besoins, les organismes communautaires ont développé des jardins communautaires et des projets d'éducation à l'environnement avec une approche globale et solidaire en sécurité alimentaire. Ces organismes apprennent aux jeunes non seulement comment faire pousser des fruits et légumes, mais aussi comment faire des choix alimentaires plus sains. Par exemple, le Bureau de Consultation jeunesse de Montréal organise fréquemment des ateliers d'éducation populaire avec les jeunes, afin de parler de consommation responsable et de nutrition saine et équilibrée, tout en reconnaissant l'importance de l'achat local. « J'ai beaucoup aimé que le BCJ m'informe des impacts environnementaux du transport des aliments, car je n'y avais jamais pensé. Je vais porter attention lorsque je ferai l'épicerie. » Les priorités des jeunes sont d'apprendre comment faire une épicerie, de gérer un budget et de développer des projets qui répondent à leurs inquiétudes et besoins écologiques. Selon un sondage récent du Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier, un membre de la ville de Québec, la transition environnementale est un enjeu qui suscite beaucoup d'intérêt chez les jeunes. C'est également perçu comme un moyen de mobilisation citoyenne que les jeunes s'approprient de plus en plus. Les jeunes demandent davantage

¹NEEF : personne ni en emploi, ni aux études, ni en formation



de contenu scolaire sur l'environnement, des kiosques et des campagnes de sensibilisation. Ils se mobilisent de plus en plus et se sentent non seulement interpellés et affectés par la situation actuelle (écoanxiété).

Ainsi, les jeunes **recommandent** de :

- Soutenir les projets d'enseignement et de sensibilisation sur l'environnement dans les programmes scolaires et les organismes communautaires ;
- Faciliter l'accès à tous les jeunes à des activités en nature (soutien aux activités et transport vers celles-ci). Par exemple, rabais jeunes et OBNL pour la SÉPAQ ;
- Créer des emplois et des possibilités de bénévolat écologique pour les jeunes ;
- Encourager et appuyer financièrement le développement de projets écoresponsables (ateliers de recyclage de vêtement, zéro déchet, etc.) et activités en nature qui rejoignent tous les jeunes.

Axe Culture

Les jeunes ont priorisé deux objectifs en culture et les ont aussi reformulés :

Objectif reformulé : Favoriser l'accessibilité culturelle québécoise

Suivant les commentaires de nos membres, l'objectif *Accès aux produits culturels québécois* a été reformulé. Pour les jeunes des organismes membres du ROCAJQ, parler de culture en termes de produits semble très réducteur. En effet, la participation des jeunes à la vie culturelle dépasse la simple consommation de produits culturels tels que les émissions de télé et la musique.

Pour nos membres de Québec, avoir accès à la culture en allant au théâtre, en visitant une exposition, en allant à l'opéra ou en assistant à une prestation de ballet ou de danse contemporaine semble être un privilège accessible seulement à une autre classe sociale, à une élite dont les jeunes aux parcours de vie différenciés ne font pas partie. Cette ségrégation ne doit pas avoir lieu, car la culture appartient à tous et est un élément fondateur de chaque société civilisée. La rendre plus accessible aux jeunes de tout milieu socio-économique est un besoin fondamental, tel que le mentionne un membre d'Oxy-Jeunes : « Plusieurs théâtres sont accessibles à une courte distance de marche de chez moi, mais les prix d'entrée équivalent à plus d'un repas pour toute ma famille. Pas besoin de vous dire que je ne suis pas à veille d'assister à une pièce! »

Les jeunes sont à la fois consommateurs et créateurs de culture. Leur contact avec la culture ne se passe pas toujours entre les murs d'une école, d'un théâtre ou d'un studio de chant et/ou de danse. Pour une grande partie des jeunes aux parcours de vie différenciés, leur premier contact à la culture commence dans les organismes communautaires autonomes qu'ils fréquentent. Aussi, par accessibilité, nous entendons une accessibilité financière et physique, tant dans la possibilité d'accès aux personnes en situation de handicap ou ayant des limitations fonctionnelles que dans la diversité des milieux de diffusion et des cultures abordées.

Par exemple, le Centre Aide et prévention jeunesse, un membre situé à Lévis, a développé L'Espace Jeunesse Esperanto qui offre aux jeunes, à faible coût, un espace de diffusion multidisciplinaire doté d'une salle de spectacles pouvant accueillir 120 personnes et d'un studio d'enregistrement semi-professionnel. La vocation « sociocommunautaire » de l'organisme permet également de mobiliser des jeunes autour de projets culturels spéciaux tels que la photo et les arts plastiques. Cet espace, développé par l'organisme en collaboration avec la Ville, est très apprécié par les jeunes et offre non seulement les espaces, mais également les outils nécessaires à tous les jeunes afin qu'ils puissent développer leurs talents et s'épanouir dans ce qui les passionne.



Les organismes culturels jeunesse membres du ROCAJQ sont uniques, car ils se retrouvent au croisement des champs de la culture, de l'éducation et de l'intervention sociale. Dédiés à l'expérimentation et la démocratisation de la culture, ils offrent des outils pour développer l'estime de soi ainsi que les compétences socioprofessionnelles des jeunes.

Ces membres sont reconnus pour les bienfaits qu'ils amènent, tant au niveau de la prévention de certains comportements à risque et problématiques sociales (consommation, décrochage scolaire, etc.) qu'au développement de l'estime et de la confiance en soi chez un jeune. L'art et la culture donnent une voix aux jeunes exclus, vulnérables et marginalisés. Elle leur permet de s'exprimer tels qu'ils sont et de se raccrocher au système. L'impact des organismes communautaires en culture est sans équivoque très positif. Malheureusement, leur situation est fragile. Actuellement, aucun organisme culturel du ROCAJQ n'est soutenu à la mission par le gouvernement. Les seuls organismes soutenus sont ceux qui œuvrent auprès des artistes professionnels ou semi-professionnels, sauf ceux dédiés aux personnes vivant une situation de handicap, tels que Les Muses : Centre des arts de la scène, un organisme montréalais membre du ROCAJQ. Les services qu'offrent les institutions ne correspondent pas aux besoins, aux intérêts non professionnels ou aux moyens financiers de tous les jeunes. Cette situation crée un vide auquel les villes essaient de pallier en offrant des espaces de loisirs culturels. Ces derniers ne correspondent pas non plus aux besoins des jeunes atypiques qui ont recours à la culture tant pour développer leurs talents que pour s'émanciper, s'exprimer et aider à régler un problème d'ordre social ou de santé mentale. De plus, l'éloignement et les manques de transport en commun et de transport adapté limitent encore plus l'accès des jeunes en région à la culture. Les premières expériences de médiation culturelle sont vécues auprès de ces organismes non soutenus, avant d'être récupérées par les grandes institutions culturelles (Musée, écoles, théâtres, etc.).

Enfin, l'ensemble de nos membres croit qu'il est important de favoriser et de promouvoir les programmes culturels offerts par les organismes communautaires en culture et de permettre à ceux-ci d'offrir des ateliers dans les écoles. Les organismes culturels membres (Café Graffiti, Oxy-Jeunes, Atelier 19, etc.) ne sont pas admis présentement dans le programme *La culture à l'école*, alors qu'étonnamment, ils répondent à tous les objectifs de ce programme. L'objectif principal de ce programme, de former des citoyens actifs sur le plan culturel en multipliant les expériences offertes aux élèves, s'inscrit clairement dans l'ADN même de ces organismes, dont l'expertise sur le sujet est enviable. Aussi, plusieurs autres organismes communautaires autonomes jeunesse offrent des activités, des ateliers, des cours et l'accès aux arts à de nombreux jeunes partout au Québec et y arrivent souvent grâce à des dons privés et à l'aide d'artistes professionnels.

En conséquence, les jeunes **recommandent** de :

- Soutenir et développer davantage de lieux culturels à l'image des jeunes, gratuits et accessibles pour tous (transport gratuit) ;
- Identifier les déserts culturels (régions, milieux défavorisés) et augmenter les espaces dédiés à la création artistique par et pour les jeunes ;
- Financer à la mission les organismes communautaires autonomes jeunesse en culture ;
- Favoriser et promouvoir les programmes culturels offerts par les organismes communautaires en culture et permettre à ceux-ci d'offrir des ateliers dans les écoles. Ils ne sont présentement pas admis dans le programme *La culture à l'école*, alors qu'étonnamment, ils répondent à tous les objectifs de ce programme.



Objectif modifié : Soutenir et promouvoir la formation et les métiers artistiques et culturels

L'objectif *Promouvoir les métiers culturels* a été modifié, car pour les jeunes aux parcours de vie différenciés, les métiers artistiques ont non seulement besoin de promotion, mais aussi d'un soutien venant du gouvernement. La culture n'est pas un domaine professionnel des plus lucratifs. Tout de même élément vital d'une société dynamique, la culture est essentielle au développement personnel et citoyen des jeunes.

Elle se base sur trois champs d'action indissociables : le contact avec des artistes et des œuvres culturelles, les pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques ainsi que les connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels. La culture permet l'expression de soi et le développement de l'estime de soi et de l'esprit critique. Un jeune qui fréquente l'Antre-Jeunes de Mercier-Est nous en donne un exemple : « En participant au projet Lab 2.0, j'ai découvert que je pouvais m'exprimer par les couleurs que je choisis d'utiliser sur mes toiles et par la façon que je décide de les appliquer. Ça me fait beaucoup de bien et, en plus, je suis fier du résultat! » Pour nos membres de Saguenay et de Québec, en dehors des grands centres urbains, le manque d'offre culturelle crée de véritables déserts culturels. Le gouvernement doit rendre la culture plus accessible, la promouvoir et la soutenir tant au niveau de la formation spécialisée, de la promotion des métiers et du soutien aux artistes émergents venant de tous horizons confondus (LGBTQ+, personne vivant avec un handicap, diversité ethnoculturelle).

Actuellement, pour l'ensemble de la province, la formation artistique et culturelle telle que présentée dans les écoles spécialisées est très contingentée et inaccessible pour la majorité des jeunes aux parcours de vie différenciés. Ceux qui réussissent à y entrer éprouvent beaucoup de difficultés à y rester, car les coûts d'admission et de participation sont plus élevés que ceux des programmes réguliers. De plus, ces écoles ne sont pas adaptées aux besoins des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, vivant avec un handicap ou venant de milieux défavorisés. En n'ayant pas accès à cette formation, essentielle à leur développement citoyen, ces jeunes vivent dans une situation d'exclusion.

Enfin, une grande partie des jeunes artistes sont des jeunes aux parcours de vie différenciés, mais peu d'entre eux sont connus sur la scène artistique québécoise, particulièrement ceux issus de la diversité (ethnoculturelle, de genre, vivant avec un handicap, etc.). Ceux qui ont réussi à percer sont une véritable source d'inspiration. La société a besoin de cette diversité et la prochaine stratégie jeunesse doit en tenir compte.

En conséquence, les jeunes **recommandent** de :

- Dé-contingenter les programmes spécialisés en arts et culture et offrir des bourses aux étudiants ayant un faible revenu et porter une attention particulière à l'inclusion des jeunes aux parcours de vie différenciés et issus de la diversité ;
- Reconnaître et accréditer les formations alternatives en arts et culture qui sont offertes dans des organismes communautaires spécialisés en arts de la scène ;
- Inclure des programmes d'éveil aux arts et à la culture dès le primaire, afin de rejoindre tous les jeunes dès le plus bas âge ;
- Augmenter les tribunes d'expression artistiques et les expériences de scène pour les jeunes et leur offrir une meilleure visibilité.

Axe Citoyenneté

Dans l'axe citoyenneté, les jeunes ont priorisé 3 objectifs et ont bonifié la formulation de ceux-ci :

Objectif reformulé : Encourager l'implication dans la communauté, la participation citoyenne et l'engagement bénévole et volontaire

Depuis plus de 30 ans, les organismes membres du ROCAJQ encouragent la participation de tous les jeunes à la société. L'expertise de nos membres auprès des jeunes aux parcours de vie différenciés nous amène à constater que la participation citoyenne est un processus d'apprentissage et d'expérimentation qui peut prendre diverses formes dépassant le concept d'engagement civique. C'est pourquoi nous avons reformulé l'objectif initialement formulé *Encourager l'engagement civique*.

Pour nos membres de Saguenay, la citoyenneté ne se résume pas au droit de vote. Selon nos membres de Montréal, elle ne se résume pas non plus par un engagement civique tel que défini par le LOJIQ. Selon nos membres de Québec, pour se sentir impliqués dans la société, les jeunes doivent d'abord s'y sentir respectés. Ils doivent avoir le droit de cité sans préjugés. Un jeune n'est pas un citoyen en devenir, c'est un citoyen à part entière. Avant de penser à l'accès des jeunes aux lieux décisionnels, il faut penser à reconnaître leur droit d'être jeunes et d'occuper les lieux publics au même titre que les adultes, sans préjugés ni âgisme.

Selon l'ensemble de nos membres, la participation citoyenne des jeunes aux parcours de vie différenciés se fait selon un processus d'appropriation du pouvoir d'agir et d'expérimentation. Les jeunes doivent d'abord réaliser qu'ils ont le pouvoir de décider pour eux-mêmes et de s'autodéterminer. Cette phase peut être plus ou moins longue selon la condition du jeune et les déterminants externes. Elle peut être jumelée à une phase d'expérimentation, où les succès et les processus d'apprentissages seront mis de l'avant. C'est à ce moment que certains organismes soutiennent les jeunes dans leurs démarches de bénévolat. Fort de son pouvoir de décider, le jeune prend aussi peu à peu confiance dans son environnement externe, car il réalise qu'il peut apporter sa contribution à ce qui l'entoure. « En m'impliquant comme bénévole dans le comité organisateur, j'ai pu m'assurer que l'événement serait plus écoresponsable que lors des éditions précédentes, par exemple dans le choix de la vaisselle utilisée par la cantine. » Les organismes jouent un rôle important, car pour le jeune, réaliser qu'il n'est pas seul à vivre des difficultés et qu'il peut apporter des changements à son environnement amène une dose de courage qui lui donne le goût d'agir et de s'impliquer. Ces actions incluent du bénévolat au sein de l'organisme (activités, comités jeunes, conseil d'administration) ou de la communauté.

En conséquence, les jeunes **recommandent** de :

- Encourager la participation citoyenne en soutenant les actions permettant aux jeunes de développer des habiletés sociales, d'expérimenter, de prendre part, de prendre parole et de s'impliquer bénévolement dans leurs milieux de vie et leurs domaines d'intérêts ;
- S'assurer que toutes les instances politiques et parapubliques donnent une place et une tribune aux jeunes, incluant les jeunes aux parcours de vie différenciés, et leurs initiatives citoyennes ;
- Outiller les jeunes (éducation et expérimentation) face à l'appareil politique (structure, représentants, comment adresser une demande, etc.) et soutenir les organisations et les milieux qui le font.

Objectif bonifié : Soutenir le développement de l'esprit critique et de l'exercice démocratique

La formation à l'esprit critique est à la base de la citoyenneté et de l'exercice démocratique. Elle a pour objectif de transmettre des principes et des valeurs de base partagées au sein de la société.



Pour l'ensemble de nos membres, la résistance aux pressions sociales est un élément clé de la citoyenneté, car elle mène vers l'autonomie sociale. Selon nos membres de Québec, souvent les gens se posent des questions sur l'autonomie fonctionnelle, mais rarement sur la question de l'autonomie sociale. Qui sommes-nous vraiment en société ? Cette autonomie sociale s'exprime par le développement d'un esprit critique, capable de différencier le vrai du faux, les préjugés de la réalité, le nécessaire du superficiel. Face aux flux informationnels et communicationnels provenant d'une offre médiatique toujours plus étendue et accessible, les jeunes sont appelés, dès le plus jeune âge, à aiguiser leur esprit critique bien davantage afin de pouvoir utiliser les médias et les réseaux sociaux de façon raisonnée et distanciée. Pour plusieurs jeunes, dont ceux aux parcours de vie différenciés, ce n'est pas le cas. « Je ne savais pas qu'il s'agissait d'une fausse nouvelle, l'information semblait crédible et ça avait été partagé plusieurs centaines de fois sur Facebook. » N'ayant pas reçu cette éducation ni vécu cette expérience permettant le développement de l'esprit critique (souvent en rupture avec le milieu familial et scolaire), ces jeunes doivent trouver d'autres milieux d'appartenance et de soutien. Pour les membres du Saguenay, cela peut se faire entre autres par le retour des cours de formation personnelle et sociale, qui permettrait dès le début du secondaire le développement de l'esprit critique et d'analyse. Pour les membres de Montréal, cela passe nécessairement par une formation à l'esprit critique accompagnée de stages bénévoles dans la communauté, qui seraient accrédités dans le parcours académique du jeune. C'est par une implication concrète auprès de leurs pairs, de leur famille ou de leur communauté que les jeunes développent au mieux leur rôle de citoyen, c'est-à-dire agrandir leurs champs de compétences pour développer leur esprit critique, pour devenir autonomes et responsables ainsi que pour coopérer.

Pour les membres de Québec, cela passe par la formation politique des jeunes dès le plus jeune âge. Les jeunes actuellement ne se voient pas comme des citoyens actifs, car l'image que la société reflète d'un citoyen actif est celle du citoyen payeur d'impôts. L'ensemble de nos membres est d'accord que la sensibilisation à l'esprit critique et la responsabilité civile doit donc venir de la société et du gouvernement en faisant appel aux jeunes et en leur laissant le temps et l'espace nécessaire pour s'exprimer, suscitant ainsi des interactions intergénérationnelles et interinstitutionnelles, sources de débat démocratique.

Ainsi, les jeunes **recommandent** de :

- Inclure à nouveau, dans le cursus scolaire, le cours de formation personnelle et sociale qui se penchera sur la formation de l'esprit critique ;
- Offrir des ateliers de développement de l'esprit critique et d'expérimentation de l'esprit démocratique, et ce, dès le primaire ;
- Soutenir financièrement les organismes communautaires autonomes qui offrent de la formation à l'esprit critique et qui incluent les jeunes dans la vie démocratique de leur organisme.

Objectif reformulé : Favoriser un dialogue inclusif : intergénérationnel, interculturel et sur la diversité.

L'objectif *Favoriser le dialogue entre les générations* a été reformulé par l'ensemble de nos membres afin de garantir une égalité des chances à tous les jeunes et favoriser non seulement le dialogue entre les générations, mais aussi celui entre les cultures et les jeunes issus de la diversité LGBTQ+.

Le plan d'action jeunesse doit être à l'image des jeunes d'aujourd'hui, c'est à dire ouvert et inclusif au monde. Pour l'ensemble de nos membres, les jeunes aux parcours de vie différenciés sont fréquemment victimes d'âgisme, de profilage racial ou d'intimidation en lien avec leur origine ethnoculturelle ou leur orientation sexuelle. Par exemple, les jeunes de moins de 18 ans ont beaucoup de difficultés à trouver un logement s'ils ne vivent pas avec leurs parents. Plusieurs jeunes se font également refuser des emplois à cause de leur âge (« Nous



sommes à la recherche de quelqu'un de plus mûr pour assumer les responsabilités de ce poste ») ou du fait qu'ils soient aux études. À Montréal, dans certains quartiers défavorisés comme Montréal-Nord, les jeunes issus de la communauté ethnoculturelle se font plus souvent intercepter par la police que les jeunes d'origine québécoise. Ce ne sont que quelques exemples qui, à force d'être vus pratiquement chaque jour, ont été banalisés par la société. C'est pourquoi l'ensemble de nos membres croit que la prochaine stratégie jeunesse doit se pencher davantage sur cette problématique et s'assurer que les jeunes aient l'opportunité de faire entendre leur parole en favorisant le dialogue intergénérationnel, mais aussi entre les différentes cultures, religions et communautés issues de la diversité LGBTQ+.

Les dialogues, collaborations et échanges sont essentiels pour permettre au Québec de relever les défis sociodémographiques actuels et favoriser l'implication citoyenne des jeunes. Ce n'est pas sans raison que les jeunes ont choisi des thèmes liés à l'exclusion sociale pour la Grande consultation jeunesse de 2018 et de 2017. Si ces jeunes sont atypiques, c'est qu'ils n'ont pas réussi à trouver leur place dans la société. Celle-ci doit s'assurer de leur donner une place, une tribune, un outil pour les entendre et les inclure dans le dialogue.

En conséquence, il est **recommandé** par les jeunes de :

- Lutter contre les problématiques d'âgisme, de racisme, de discrimination et de sexisme envers les jeunes aux parcours de vie différenciés et favoriser la mise en place de projets, de services et d'activités intergénérationnelles, interculturelles et sur la diversité LGBTQ+ ;
- Améliorer les collaborations entre les instances politiques municipales et provinciales et les organismes communautaires autonomes pour une meilleure inclusion des jeunes, spécialement ceux qui sont moins rejoints et écoutés. Permettre à tous les jeunes de pouvoir agir, s'exprimer et participer aux activités et projets municipaux et provinciaux.

AXE SANTÉ

La santé représente un enjeu central en matière de jeunesse. Des défis majeurs ont été soulignés par nos membres : la pauvreté, l'absence de services sociaux dans l'axe santé et le manque de souci quant à l'égalité des chances des jeunes à accéder au système, entre autres les jeunes en situation de handicap. Dans l'axe santé, les jeunes ont proposé des reformulations à trois objectifs qu'ils ont priorisés.

Objectif reformulé : Prévenir et remédier aux troubles de la santé mentale

L'objectif formulé *Agir sur les problèmes de santé mentale* a été modifié, car selon l'ensemble de nos membres la prévention est aussi importante que l'action. Agir sous-entend qu'il est déjà trop tard. Il faut donc travailler davantage en termes de prévention et d'intervention.

Nos membres de la région de Québec sont unanimes : les troubles de santé mentale sont très complexes et méconnus par la société. Dans leurs pratiques, nos membres observent que les problèmes de santé mentale sont intimement liés au contexte social : écoanxiété, anxiété de performance, boulimie, anorexie, trouble de déficit de l'attention, hyperactivité, etc. Dans la région de Montréal, les membres observent que de plus en plus de jeunes provenant de milieux défavorisés ou issus de la diversité ethnoculturelle ou LGBTQ+ sont en situation de détresse psychologique, qu'ils nient leurs problèmes ou, devant la complexité et la lenteur du système de santé, ne vont pas consulter. Pour l'ensemble de nos membres, il est clair qu'un travail majeur de démystification devrait être entrepris afin de faire tomber les tabous et arrêter la stigmatisation. Cette problématique touche particulièrement



les jeunes garçons, ignorant les protocoles d'évaluation clinique, ayant peur de se faire ridiculiser ou brimer leur liberté (ex. retarder l'obtention du permis de conduire), ils retardent l'appel à l'aide qui, en conséquence, peut mener à des dommages sévères, tels que la toxicomanie. Chez les filles et femmes, c'est moins fréquent, car elles sont plus ouvertes à en parler et aller demander de l'aide. Dans la majorité des cas, chez les filles autant que chez les garçons, ils finissent par consulter Internet, s'autodiagnostiquer et tenter de trouver seuls un remède. À moyen et long terme, cela peut entraîner une complexification des problèmes de santé mentale et des conséquences graves telles que la fugue, le suicide, la toxicomanie, la prostitution et la criminalité. Il faut prévenir et remédier à ces problèmes rapidement.

Selon la plus récente édition du *Portrait du bien-être des jeunes au Québec*, aujourd'hui deux élèves du secondaire sur dix (19,5 %) ont un diagnostic médical pour au moins un trouble de santé mentale (anxiété, dépression, trouble alimentaire, TDAH). Plus du tiers (37,3 %) des adolescents québécois se situent à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique. Aussi, 4,3 % des adolescents québécois — excluant ceux ayant fait une tentative de suicide — ont eu des idées suicidaires sérieuses dans l'année. Notons que l'intervalle de confiance (marge d'erreur) pour cet indicateur est assez grand : le taux réel pourrait être entre 2,7 % et 6,8 %². Près de 33 % des enfants vivant dans une famille monoparentale ou reconstituée éprouvent des troubles émotifs³. De 20 à 36 % des jeunes de 12 à 17 ans hébergés en Centre jeunesse reçoivent une médication psychotrope⁴. Autre augmentation inquiétante, deux fois plus de jeunes Québécois de 12 à 18 ans prennent des antipsychotiques, comparativement à il y a dix ans.⁵

Pour nos membres de Québec, cette situation alarmante a des conséquences directes sur l'entourage immédiat des jeunes en détresse. « Je ne comprends pas ce qui arrive à mon enfant, alors je suis stressée à l'idée d'empirer son état en disant ou faisant quelque chose qu'il ne faut pas. Je suis aussi constamment inquiète de ce que les autres lui diront quand il n'est pas à la maison. » Il est nécessaire d'apporter un support aux proches aidants et aux familles qui, dans la majorité des cas, ne savent pas comment répondre adéquatement aux besoins et réactions de ces jeunes.

Selon les membres de Montréal, pour répondre rapidement à cette tendance inquiétante, il faut renforcer le soutien offert au niveau des psychiatres et des psychologues non seulement pour les jeunes, mais aussi pour leur entourage. Les membres de Québec proposent également plus d'infirmières placées directement dans les milieux de vie des jeunes, comme les organismes communautaires, car dans la majorité des cas, ces derniers sont en rupture avec le milieu institutionnel, c'est-à-dire l'hôpital. Dans les organismes communautaires, les jeunes ayant déjà établi un lien de confiance avec un intervenant, l'approche sera beaucoup plus facile, rapide et efficace si le personnel médical peut intervenir directement sur place. Ainsi, l'accompagnement avec la famille se fera plus facilement aussi. Les membres du Saguenay sont d'accord avec l'ensemble des propositions et mettent l'accent sur le manque de ressources en région et l'importance de la prévention. En inculquant aux jeunes, dès le plus jeune âge, des valeurs de respect et de saines habitudes de vie, en discutant ouvertement avec eux des symptômes de la maladie mentale, en développant de bons comportements, on arrivera à démystifier, voire même maîtriser la problématique. Dans les régions, où les besoins sont de plus en plus grands, mais les ressources insuffisantes, une telle approche peut faire toute une différence.

Les jeunes **recommandent** donc de :

² *Op cit.* Fondation Jeunes en tête, *Portrait du bien-être des jeunes au Québec*, Édition 2019.

³ Fondation Les petits trésors, *Santé mentale et autisme*, en ligne : <http://petitstresors.ca/info/la-fondation/des-statistiques-sur-la-sante-mentale/>

⁴ Mouvement Jeunes et santé mentale, *Mémoire présenté dans le cadre de la consultation du Forum de la Relève étudiante pour la Santé du Québec (FRESQue) : La médicalisation des problèmes sociaux des jeunes en santé mentale*, Février 2017

⁵ RAMQ



- Mettre en place des cours et ateliers portant sur la santé mentale afin de démystifier les maladies et troubles mentaux ;
- Former davantage d'intervenants à la gestion de la médication chez les jeunes ;
- Mettre en place davantage d'instances d'aide pour les parents et les proches aidants vivant avec des personnes ayant un handicap ou des problèmes de santé mentale ;
- Rendre disponibles des services en santé mentale ainsi que des ressources alternatives : proches aidants dans les écoles, cliniques de rue, psychologues.

Objectif reformulé : Promouvoir des comportements sains, sécuritaires, harmonieux et égalitaires

L'objectif *Promouvoir des comportements sains et sécuritaires* a été reformulé, car selon nos membres, des relations harmonieuses et égalitaires font également partie des comportements sains et sécuritaires.

Les jeunes aux parcours de vie différenciés adoptent davantage de comportements à risque qui ont un effet direct sur leur état de santé. Liés au contexte social qui encourage une société performante à l'image de la perfection, influencés par leurs pairs et par la pression sociale de rentrer dans un chemin prédéterminé, de nombreux jeunes perdent leurs repères et adoptent des comportements dangereux comme la consommation de tabac, de drogue, d'alcool, des relations sexuelles non protégées, etc. Selon le site officiel du gouvernement sur les ITSS, leur nombre augmente « *au point où on parle d'une véritable épidémie au Québec* :

- 40 000 personnes reçoivent un diagnostic d'ITSS chaque année ;
- 1 personne sur 5 est infectée par l'herpès génital ;
- 3 personnes sur 4 seront, à un moment ou à un autre de leur vie, infectées par le VPH ;
- Plusieurs personnes infectées par une ITSS ignorent qu'elles sont infectées parce qu'elles n'ont pas de symptômes. Elles peuvent donc transmettre les infections sans le savoir. »⁶

À ce sujet, les maisons de jeunes membres du ROCAJQ déplorent de ne plus pouvoir distribuer de condoms aux jeunes, car ces

En matière de tabagisme, selon l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017* réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, plus d'un jeune sur dix (11 %) a consommé au moins un produit du tabac (cigarette, cigarillo, etc.) au cours d'un mois, en proportion plus élevée chez les garçons (12 %) que chez les filles (9 %)⁷. De ce qui est de la consommation d'alcool et de drogues, un peu plus de la moitié des élèves (53 %) ont consommé de l'alcool au cours d'une année. La proportion passe de 19 % en secondaire 1 à 81 % en secondaire 5. Un élève sur cinq (20 %) a consommé de la drogue. La consommation augmente à chaque niveau scolaire, passant de 5 % en secondaire 1 à 38 % en 5^e secondaire. Le cannabis demeure la drogue la plus populaire⁸.

En termes de violence et d'intimidation, au primaire, 16,1 % des jeunes ont déclaré être victimes d'insultes régulières. Au total, 32 % des élèves du secondaire ont été victimes d'au moins un geste d'intimidation à l'école ou sur le chemin de l'école. L'apparence physique est le motif principal d'intimidation, l'expression de genre en est le deuxième. 44 % des élèves ont dit en être victimes ou témoins au moins une fois par semaine, du fait qu'un

⁶ Gouvernement du Québec, *ITSS : à bien y penser*, En ligne, <http://itss.gouv.qc.ca/mts-its-itss.dhtml>

⁷ Institut statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*, en ligne, <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf>

⁸ Idem.



jeune est gai, lesbienne ou bisexuel ou qu'on pense qu'il l'est (39 %). D'autres motifs tels que le handicap physique, la couleur de la peau, la religion, le pays d'origine ou le sexe suivent de près⁹.

Nos membres sont unanimes, il est nécessaire d'intervenir de la part du gouvernement de soutenir des mesures favorisant l'adoption de comportements sains et sécuritaires et de relations harmonieuses et égalitaires. Tel que reflété par les propos des membres du Saguenay, la prévention à cet égard permet de travailler sur de multiples facteurs de protection tant au niveau de la santé mentale que de la persévérance scolaire et la prévention de la criminalité. Pour ce faire, il faut pouvoir arriver en amont du problème ou intervenir rapidement tant au niveau des préjugés que des facteurs d'exclusion sociale et favoriser un échange et la valorisation de comportements sains.

En conséquence, les jeunes **recommandent** de :

- Encourager la mise en place dans les écoles et les organismes communautaires de programmes éducatifs et ateliers sur les valeurs et les enjeux sociaux qui aborderont entre autres les comportements sains, sécuritaires, harmonieux et égalitaires, tant d'un point de vue sanitaire que social ;
- Investir davantage dans des programmes de prévention et travailler plus étroitement avec les organismes communautaires sur le terrain afin de s'assurer de rejoindre tous les jeunes ;
- Soutenir les démarches de prévention et de promotion de la santé telles : éducation à la santé sexuelle et aux relations amoureuses saines, gestion du stress, connaissance et ouverture aux autres cultures, etc.

Autre Objectif : Faciliter l'accès aux services publics de santé et de prévention (services sociaux)

Le système de santé actuel n'est pas conçu ni réfléchi pour prendre en considération les jeunes aux parcours de vie différenciés ou un jeune qui vit une crise. Un jeune en crise qui vient de rompre le contact avec sa famille et de fuir de son domicile se retrouve souvent dans la rue sans papier d'identité. Tel est le cas chez de nombreux jeunes qui viennent chercher de l'aide au Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier de Québec. L'ensemble de nos membres déplore cette rigidité du système de la santé qui n'accepte pas de patients sans carte d'assurance maladie. Obtenir une nouvelle carte peut prendre entre 5 et 6 mois d'attente. Sans elle, ils ne sont pas couverts par le régime d'assurance maladie et, en conséquence, doivent payer les frais de consultation et les médicaments en totalité. Ces jeunes en situation de vulnérabilité ne peuvent se permettre ces frais, alors ils se privent des soins. Pourtant, dans la majorité des cas, ils en ont besoin rapidement.

À ce défi d'accès s'en rajoutent d'autres, tels que la proximité des services et le manque de personnel. Pour les membres du Saguenay, l'offre de service de transport en commun laisse à désirer. Pour un jeune n'ayant pas l'âge ni les moyens de se procurer une voiture, se déplacer de son domicile à l'hôpital le plus proche reste en soi un défi. Ça l'est encore plus si le jeune doit vivre avec un handicap. Le transport adapté est une rareté. À titre d'exemple, au Saguenay, depuis le 13 septembre dernier, les services de transport adapté sont réduits au minimum possible, n'effectuant pas certains trajets les vendredis soir et les fins de semaine¹⁰. De véritables déserts de services sont créés ainsi.

Le manque de personnel spécialisé et l'augmentation des besoins de la population ne font qu'aggraver la situation. Une fois rendus à l'hôpital, d'autres enjeux s'ajoutent : les trop longs délais d'attente, la déshumanisation des services et la surmédication. Les jeunes disent se sentir comme un simple numéro lorsqu'ils se rendent aux urgences. « Le médecin ne m'a pas examiné, il m'a questionné, fait une prescription d'antidépresseurs rapidement

⁹ Institut national de santé publique du Québec, *L'intimidation vécue par les jeunes*, en ligne, <https://www.inspq.qc.ca/intimidation/jeunes#ref>

¹⁰ Radio-Canada, *Transport adapté : des navettes temporaires qui ne font pas l'unanimité*, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1315945/transport-adapte-societe-saguenay-sts-commun>



et m'a renvoyé chez nous. » Les services rendus sont tellement dépersonnalisés qu'aucun lien de confiance ne se crée entre le jeune et le médecin. Pour chaque problème, il y a un remède pharmacologique sans autre soutien, faute de psychologues et psychiatres disponibles. Il est rare que les jeunes se fassent conseiller des traitements alternatifs aux médicaments. Désabusés par la lenteur et la complexité du système, ces jeunes se tournent souvent vers leurs propres moyens de guérison (consommation de drogues, d'alcool et/ou de médicaments), ce qui en conséquence peut provoquer d'autres problèmes (criminalité, itinérance, prostitution, toxicomanie). C'est un cercle vicieux qui continue sans cesse. Pour obtenir du soutien en milieu scolaire, un jeune doit avoir reçu un diagnostic médical et le chemin pour y parvenir est long et laborieux. La prévention en santé a été mise de côté lors de nombreuses années d'austérité et de coupures budgétaires. Les premiers services à être coupés furent ceux en prévention.

Les membres de Montréal ajoutent également un enjeu, celui de l'accès aux soins de changement de sexe chez les jeunes transgenres. Au Québec il n'y a présentement qu'une clinique de variance de genre ; bientôt une deuxième ouvrira ses portes à l'Hôpital pour enfants Sainte-Justine à Montréal. Dans une société qui se dit ouverte à la diversité LGBTQ+, un tel manque de soins est une véritable crise médicale, le service étant pratiquement inexistant alors que les besoins sont nombreux.

En conséquence, les jeunes **recommandent** de :

- Améliorer la communication et la collaboration entre les spécialistes du milieu hospitalier et les organismes communautaires afin que les jeunes référés soient plus rapidement pris en charge ;
- Simplifier les procédures administratives pour les jeunes aux parcours de vie différenciés n'ayant pas leur carte d'assurance maladie ;
- Mettre en place des cliniques de rue et des cliniques ambulantes qui rejoignent tous les jeunes ;
- Améliorer l'accès aux services de santé (psychologues, psychiatres, médecin de famille, etc.) ;
- Faire la promotion des approches de prévention et des moyens de traitement alternatifs à la médication (art-thérapie, psychothérapie, etc.).

Axe Prévention et lutte au décrochage scolaire

Actuellement au Québec, le taux de diplomation est inversement proportionnel au taux d'employabilité. Le taux de diplomation du réseau public est à 64 %, c'est-à-dire la dernière place du classement canadien, selon les chiffres obtenus auprès du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada¹¹. Sachant qu'au Québec il y a présentement 136 000 NEEF¹² et 140 000 postes vacants, l'ensemble de nos organismes membres sont unanimes : le gouvernement doit trouver des solutions pour rejoindre ces jeunes. Trois objectifs ont été reformulés et priorisés par les jeunes :

Objectif reformulé : Encourager la lutte au décrochage scolaire plutôt que la persévérance aux études

Nous avons reformulé l'objectif *Augmenter la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification*, car l'expression *persévérance scolaire* laisse sous-entendre que ce sont les jeunes qui ne persèverent pas. Selon nos

¹¹ Institut du Québec, *Indice d'Emploi : Taux de décrochage scolaire*, en ligne https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/Indice-Emploi/9652_d%C3%A9crochage-scolaire-au-qu%C3%A9bec_idq_br.pdf?sfvrsn=4

¹² NEEF : personne ni en emploi, ni aux études, ni en formation



membres, lourde de sens, cette expression prétend que l'école, c'est pénible et c'est pourquoi il faut y persévérer. Chez l'ensemble de nos membres, la majorité des jeunes qui décrochent le font en raison du fonctionnement du système d'éducation actuel ou par manque de moyens financiers. Il est donc plus approprié de parler de prévention et de lutte au décrochage scolaire que de persévérance scolaire. Il en revient aux adultes à mieux adapter les services et les programmes scolaires pour prévenir le décrochage, plutôt que de demander au jeune de persévérer dans ce système. « Si je pouvais suivre moins de cours par jour, je suis convaincu que j'aurais plus souvent la note de passage. Ça me prend plus de temps à faire mes exercices » a affirmé un jeune quand nous l'avons questionné quant aux changements qu'il apporterait au système scolaire québécois. Selon les membres de Montréal, l'école doit trouver des moyens pour intégrer et faire vivre des réussites aux jeunes et non simplement les faire travailler pour augmenter leurs notes. Les membres de Québec et du Saguenay sont en accord, l'école doit être un milieu de vie accueillant et valorisant. À peine 57 % des jeunes garçons québécois réussissent le programme de deuxième cycle du secondaire en cinq ans. De plus, les élèves provenant des milieux défavorisés, les EHDAA¹³ et les immigrants de première génération réussissent moins bien que les autres élèves¹⁴.

Ainsi, les jeunes recommandent de :

- Adapter les programmes et les normes dans les établissements scolaires afin d'éviter l'exclusion des jeunes en difficulté ou dits marginaux (par exemple, les programmes sports-études non élitistes et abordables, dont les horaires tiennent compte des intérêts du jeune, etc.) ;
- Fournir davantage d'aide et de soutien aux élèves en difficulté afin de prévenir l'échec et le décrochage scolaire, et ce, sans obligation de diagnostic médical ;
- Mettre en place un système d'éducation « alternatif », dont de nombreuses formules existent déjà, et les implanter au primaire, au secondaire et dans les organismes tels les écoles de rue.

Objectif bonifié : Favoriser l'accès aux services psychosociaux, aux spécialistes du langage et aux services d'orientation scolaire et professionnelle.

Nous avons bonifié l'objectif *Favoriser l'accès aux services d'orientation scolaire et professionnelle*, car nos membres sont d'avis que le support spécialisé en psychologie et en orthophonie doit faire partie intégrante du processus d'orientation scolaire et professionnelle.

Le système d'éducation, tel que présenté dans la stratégie d'action jeunesse actuelle, semble s'adresser surtout aux jeunes qui éprouvent des difficultés dans leur choix de carrière alors qu'en réalité, toute difficulté au niveau scolaire influencera ses choix. Pour les membres de Montréal, de nombreux jeunes ont l'impression qu'ils vont à l'école non pas pour apprendre, mais bien pour être rapidement préparé à un métier et envoyé sur le marché du travail. N'ayant pas assez de temps d'études consacré à la culture générale, ils sont rapidement envoyés chez l'orienteur professionnel pour choisir le métier qui leur convient. Souvent, ils ont l'impression que ce n'est pas le cas et qu'on les oriente vers des métiers où il y a pénurie de main-d'œuvre et non vers ceux qu'ils aimeraient réellement pratiquer.

Les membres de Saguenay ajoutent un point intéressant, leurs jeunes, tout comme ceux d'ailleurs en province, disent avoir l'impression d'être considérés à l'école comme de futurs employés et non comme des êtres humains à part entière qui vont à l'école pour se construire une identité et une citoyenneté. Les jeunes de 15 ans, au

¹³ EHDAA : élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

¹⁴ Institut du Québec, *Indice d'Emploi : taux de décrochage scolaire au Québec*, en ligne, https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/Indice-Emploi/9652_d%C3%A9crochage-scolaire-au-qu%C3%A9bec_idq_br.pdf?sfvrsn=4

moment où ils doivent faire des choix de carrière, ne se connaissent pas suffisamment le marché de l'emploi pour faire un choix éclairé. Par exemple, un de nos membres a entendu : « Si on m'avait dit que les horaires variaient autant d'une semaine à l'autre et des guerres de syndicat, j'aurais probablement choisi autre chose. » alors que l'intervenant discutait avec un jeune de son arrivée dans le milieu de la construction. En ce qui concerne les jeunes aux parcours de vie différenciés, il faut parfois attendre au-delà de la mi-vingtaine avant qu'ils soient en mesure de le faire.

Faire un choix de carrière trop tôt met beaucoup de pression sur leurs épaules et de cela peuvent découler des conséquences au niveau de la santé mentale dont anxiété, troubles alimentaires, dépression, idées suicidaires, peur intense d'échouer et de décevoir.

En conséquence, les jeunes **recommandent** de :

- Embaucher davantage et à temps plein des psychologues, des orthophonistes et des conseillers en orientation professionnelle dans le milieu scolaire pour assurer une présence et une disponibilité permanente du personnel spécialisé auprès des jeunes aux parcours de vie différenciés.
- Promouvoir les programmes de stages ou de jumelages professionnels, comme le programme « Classe Affaires ¹⁵», pour que les jeunes puissent explorer les métiers qui les intéressent et voir s'ils correspondent à ce qu'ils imaginaient.

Autre objectif : Bâtir un système d'éducation axé sur l'égalité des chances

Le système d'éducation actuel, privé et public, n'est pas inclusif et ne permet pas aux jeunes aux parcours de vie différenciés de trouver un point d'attache ni un intérêt à long terme. Selon nos membres du Saguenay, souvent dès le primaire, il y a une division des groupes en différents profils qui sont considérés plus prestigieux que d'autres (programmes sport-études, études internationales, art-études). Le choix est grand, à tel point qu'étudier dans un groupe régulier au secondaire, en éducation aux adultes ou en éducation professionnelle, est perçu négativement. Pour certains jeunes, même s'ils désirent s'inscrire au programme de leur choix, leurs parents ne peuvent pas le faire, car les frais supplémentaires exigés dépassent leur budget.

Selon nos membres de Québec, de nombreux jeunes aux parcours de vie différenciés se retrouvent à l'éducation aux adultes ou en formation professionnelle et technique. Ces études devraient être davantage connues et valorisées par la société. Poussés par la pression sociale ou familiale de « viser plus haut » pour avoir une « belle carrière », de nombreux jeunes s'inscrivent aux études postsecondaires sans vraiment en avoir envie. Rapidement, ils déchantent et décrochent. Les programmes de formation professionnelle et technique offrent de nombreuses opportunités encore méconnues et sous-estimées par les parents et par les jeunes. Le gouvernement doit en faire la promotion et donner l'opportunité aux jeunes d'essayer plus d'une formation professionnelle afin qu'ils aient le temps de découvrir le métier qui les passionne.

À Montréal, les membres observent que depuis quelques années, plusieurs jeunes qu'ils accompagnent font un retour aux études en passant directement à l'université sur la base de l'expérience. Pour les jeunes, l'acceptation à l'université est très symbolique et significative puisqu'elle représente la possibilité de se sortir de la situation précaire dans laquelle ils ont évolué dans leur jeunesse. Les jeunes aux parcours de vie différenciés ont appris à se connaître à travers leurs diverses expériences, rémunérées ou bénévoles. Malgré parfois leur faible

¹⁵ L'objectif du programme Classe Affaires de Montréal Relève est de maximiser l'accès à des expériences d'exploration de carrières à un maximum de jeunes et donc de fédérer les organisations montréalaises à la mission et les sensibiliser au besoin de préparation de la relève.

scolarisation, ils ont des acquis significatifs dans différents domaines et ceux-ci doivent être pris en compte par la prochaine stratégie jeunesse.

L'ensemble de nos membres est d'accord sur le fait que le système scolaire doit offrir la latitude nécessaire et prévoir un accès équitable et adapté à tous les jeunes, qu'ils soient de jeunes parents, des jeunes en difficultés scolaires, des jeunes aux parcours de vie différenciés ou des jeunes aux parcours de vie typiques. Nous prétendons vivre dans une société équitable et ouverte d'esprit, nos institutions devraient s'adapter et offrir aux jeunes une éducation qui répond à leurs besoins plutôt que ceux du marché du travail.

En conséquence, il est **recommandé par les jeunes** de :

- Offrir une passerelle d'acceptation, sur la base de l'expérience, dans toutes les institutions postsecondaires ;
- Rendre l'éducation gratuite, du primaire aux études supérieures, et permettre une réelle égalité des chances ;
- Promouvoir et valoriser l'ensemble des programmes d'études et en permettre un réel accès ;
- Favoriser la mise en place d'écoles de rue adaptées à la réalité des jeunes aux parcours de vie différenciés ;
- Mettre en place des mesures pour éviter la discrimination des étudiants qui sont parents sur la base du régime d'études à temps partiel, c'est-à-dire l'accès au transport en commun à coût modique, l'accès à des résidences sur le campus, l'accès à des locaux aux cycles supérieurs pour travailler avec ses documents et ses outils de recherche, l'admissibilité à des bourses plus généreuses, aux subventions études-travail et aux emplois à temps partiel.

Axe Emploi

Le marché du travail n'a jamais été aussi bien portant au Québec. Avec l'atteinte du plein-emploi, le problème de la pénurie de main-d'œuvre s'accroît et se fait ressentir de plus en plus, surtout en région, selon nos membres. Au 2^e trimestre de 2019, l'Institut du Québec a annoncé que le nombre de postes vacants a atteint un record de 140 420. Cela représente une hausse de 24 085 postes vacants par rapport à l'an dernier. Le taux de postes vacants au Québec (3,8 %) est le deuxième plus élevé des provinces canadiennes, après la Colombie-Britannique (4,7 %). Parmi ces postes, seulement un sur sept exige un diplôme d'études universitaires et 59 % des postes vacants requièrent un diplôme d'études secondaires ou moins¹⁶. Sachant qu'actuellement au Québec il y a près de 136 000 NEEF, dont font partie plusieurs jeunes aux parcours de vie différenciés, le gouvernement doit accorder une grande importance à leur intégration, tant au marché du travail que dans les autres axes.

Les deux objectifs prioritaires sont :

Objectif reformulé : Intégrer sur le marché de l'emploi, les jeunes dans toute leur diversité de parcours

L'objectif *Intégrer sur le marché de l'emploi les jeunes en difficulté* a été reformulé, car les jeunes aux parcours de vie différenciés ne sont pas uniquement des jeunes en difficulté. Aussi, nous préférons la formulation de l'ancien plan d'action, car elle est plus inclusive.

¹⁶Institut du Québec : *Mise à jour sur les postes vacants au Québec, deuxième trimestre (T2) de 2019*, en ligne, [https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/postes-vacants-t2_2019_vf-\(002\)897d454ac9186762bc5eff0000592ac.pdf?sfvrsn=0](https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/postes-vacants-t2_2019_vf-(002)897d454ac9186762bc5eff0000592ac.pdf?sfvrsn=0)

Dans le contexte actuel de manque de main d'œuvre, ces jeunes sont devenus un intérêt primordial pour le gouvernement. Selon l'ensemble de nos membres, le principal défi consiste, premièrement, à les rejoindre. Souvent isolés, ils fréquentent peu les institutions et lieux publics. Quand ils le font, ils entrent rarement d'abord en contact avec un intervenant. Ils commencent par fréquenter les lieux où ils s'imprègnent de l'ambiance, puis commencent à interagir avec les gens. Ce n'est souvent que plus tard qu'ils entrent en réel contact avec l'intervenant. Les milieux de vie deviennent donc un lieu de prédilection pour les jeunes qui désirent faire un retour dans la société, car ils y trouvent la possibilité de tisser des liens durables. Ensuite, lorsqu'ils sont prêts à se remettre en mouvement, dont certains en recherche d'emploi, ils sont référés vers les CJE par un intervenant en qui ils ont développé une certaine confiance. « Sans Ugo (intervenant), je ne serais jamais allé au CJE, car j'étais convaincu que je n'y trouverais aucune aide, puisque je n'ai pas de diplôme et que je n'y connais personne. Parce qu'il m'y a accompagné, j'étais moins timide d'aller rencontrer les gens du CJE. »

Certains éléments importants sont à prendre en considération avec les jeunes aux parcours de vie différenciés. Lorsqu'ils décident de se mettre en action, il faut saisir rapidement l'occasion, car ils sont souvent animés par une urgence d'agir. Malgré cette bonne volonté de l'instant, ces jeunes vivent souvent des processus d'allers-retours, risquant de changer d'idée ou même de reculer temporairement. Les membres de Québec soulignent le fait que les programmes offerts par Emploi-Québec qui financent des formations professionnelles et des expériences et insertions professionnelles devraient permettre un véritable nouveau départ pour ces jeunes. Ces programmes sont dotés de normes trop strictes et ne permettent pas au jeune de prendre part à plus d'une formation. Si, en cours de route, le jeune se rend compte que, finalement, la formation ne correspond ni à ses forces ni à ses intérêts, il n'a pas le droit à une deuxième chance dans un programme différent. Pourtant, c'est un fait que, pour un jeune, il peut être difficile de savoir quel métier exercer. En limitant le support à une seule formation ou expérience, Emploi Québec complexifie le problème et, sans le vouloir, amène des jeunes à vivre des échecs. Selon les membres du Saguenay, les jeunes ne devraient pas être perçus comme des produits, mais comme des êtres humains qui explorent. En offrant la possibilité à un jeune de vivre plus qu'une expérience formatrice (le droit de changer), le gouvernement effectue un investissement qui, à long terme, sera payant.

L'ensemble de nos membres souhaite que le gouvernement reconnaisse et soutienne davantage l'expertise et les initiatives des organismes communautaires autonomes qui œuvrent en employabilité auprès des jeunes, tels que les plateaux de travail. Les organismes communautaires jeunesse qui ne sont pas des Carrefours Jeunesse Emploi reçoivent de nombreux jeunes qui ne désirent pas aller chercher de l'aide ailleurs. Souvent existants bien avant la création des CJE, ces organismes (formation et réinsertion professionnelle, plateaux de travail, accueil des nouveaux arrivants, etc.), bien implantés dans leur communauté, devraient être davantage soutenus eux aussi. Ils devraient obtenir un support non seulement monétaire, mais aussi en leur permettant le développement de nouveaux programmes de préemployabilité, plus attrayants pour les jeunes.

En conséquence, les jeunes **recommandent** de :

- Reconnaître et soutenir l'expertise et les initiatives des organismes communautaires autonomes qui œuvrent en employabilité auprès des jeunes (incluant ceux qui ne sont pas des Carrefours Jeunesse Emploi) ;
- Augmenter le nombre de plates-formes de travail pour réinsérer les jeunes aux parcours de vie différenciés ;
- Soutenir et développer les programmes de réinsertion à l'emploi ou aux études ;
- Ajuster les critères de sélection afin que les jeunes aux parcours de vie différenciés puissent accéder aux différents programmes en employabilité d'Emploi-Québec ;
- Accorder une seconde chance de réinsertion dans les programmes d'employabilité ;
- Établir des partenariats avec les organismes communautaires afin de travailler en continuum au niveau de la réinsertion sociale.

Promouvoir la conciliation famille-travail-études

Selon l'ensemble de nos membres, la conciliation travail-famille est un enjeu trop souvent considéré comme une problématique individuelle qui appartient aux jeunes et aux jeunes familles, plutôt que de questionner les causes structurelles à l'origine des difficultés rencontrées par les travailleuses, étudiants, e. s et parents. Le taux d'anxiété en hausse fulgurante (60 % des étudiants universitaires ont vécu de la détresse psychologique) témoigne de la pression vécue dans différents groupes de la population. Au Québec, on assiste à une précarisation de plus en plus grande du marché du travail et à une érosion progressive des protections sociales. Ainsi, les emplois à temps plein — de 9 h à 17 h et du lundi au vendredi — qui étaient autrefois la norme sont graduellement remplacés par des emplois dits « atypiques » (temps partiel, temporaire, sur appel, etc.) qui n'offrent aucun avantage social. Ces changements font en sorte que l'emploi, qui constituait jadis le chemin principal pour sortir de la pauvreté, ne remplit plus forcément cette fonction. Les employeurs sous pression et en besoin de main d'œuvre sont de moins en moins tolérants face aux réalités des jeunes étudiants et des jeunes familles. Les milieux qui offrent des conditions de travail plus flexibles, comme le secteur communautaire, offrent, en contrepartie, un salaire plus faible et peu attrayant.

Selon les membres de Montréal, la charge de conciliation travail-famille-études (lorsque ça s'applique) repose uniquement sur les épaules des parents et, plus particulièrement, sur celles des femmes. Effectivement, dans un récent sondage réalisé auprès de 3 006 parents québécois, 50 % d'entre eux mentionnaient se débrouiller par eux-mêmes plutôt que de se prévaloir des mesures offertes par leur employeur (sondage Léger réalisé pour le Réseau Québec Famille – févr. 2018). Par exemple, selon les normes du travail, chaque employé a droit à 3 journées, non payées, pour cause sociale. Dans bien des cas, l'absence de salaire devient très pénalisante, car un parent d'enfant malade doit, par exemple, choisir entre une perte de revenu et la santé de son enfant. Cette situation, malheureusement trop fréquente, met les jeunes familles en condition de précarité. Il n'est pas étonnant que les banques alimentaires soient fréquentées par un nombre grandissant de travailleurs, euses. Parmi les bénéficiaires, 15,1 % des ménages ayant recouru à de l'aide d'une banque alimentaire l'ont fait pour la première fois en 2018, alors que 10,8 % des demandes provenaient de gens avec un revenu d'emploi¹⁷.

Ainsi, les jeunes **recommandent** de :

- Promouvoir la conciliation famille-travail-études en assouplissant les normes de travail par, entre autres, l'adoption de normes moins pénalisantes ;
- Sensibiliser les employeurs et faire la promotion d'horaires de travail plus flexibles et mieux adaptés aux besoins des travailleuses et des travailleurs. Pour ce faire, elles et ils doivent participer à la réflexion sur l'organisation du temps de travail, afin de trouver des aménagements qui leur permettent de mieux concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales ;
- Encourager la mise sur pied de garderies en milieu de travail et dans les cégeps et universités.

¹⁷ La guignolée des médias, La moitié des comptoirs alimentaires du Québec ne répondront pas à la demande en 2019, en ligne, <https://www.lagrandeguignoleedesmedias.com/fr/salle-de-presse/la-moitie-des-comptoirs-alimentaires-du-quebec-ne-repondront-pas-a-la-demande-en-2019>

Axe Entrepreneuriat et relève

Pour cet axe qui auprès des jeunes et organismes rejoints n'est pas prioritaire, les deux objectifs plus importants sont :

Encourager la culture entrepreneuriale

Au sein de notre regroupement, cet axe n'a pas suscité un grand intérêt, car comme défini par le plan d'action actuel, il vise davantage les jeunes ayant suivi un parcours scolaire linéaire. Selon eux, cet axe doit être partie intégrante de l'axe Emploi.

De nombreux jeunes aux parcours de vie différenciés ont développé des qualités personnelles (gestion du risque, audace, développement et utilisation de leur réseau) qui font d'eux de merveilleux candidats pour le développement de l'entrepreneuriat. Malheureusement, nous observons que ces jeunes au passé souvent trouble ou ayant vécu des difficultés d'apprentissage sont souvent disqualifiés des programmes existants d'aide aux entrepreneurs, car on ne considère pas leur une situation personnelle assez stable pour les soutenir. Très peu de moyens et d'outils sont mis à la disposition des jeunes pour réaliser une expérience entrepreneuriale hors du cadre scolaire.

En conséquence, il est **recommandé** par les jeunes de :

- Rendre plus accessibles (financièrement et physiquement) les programmes aux jeunes en prenant en considération leur potentiel individuel plus que leur histoire ;
- Soutenir des initiatives permettant de démystifier et de valoriser l'entrepreneuriat auprès des jeunes et particulièrement auprès des jeunes aux parcours de vie différenciés (car non prônée dans la culture francophone en général, la prise de risque associée à l'entrepreneuriat n'est souvent pas valorisée chez les familles à faibles revenus) ;
- S'assurer qu'un programme permette au jeune d'être accompagné tout au long du processus par un intervenant en qui il a confiance pour l'aider à gérer le stress généré par le démarrage d'entreprise.

Faciliter l'accès aux jeunes aux lieux décisionnels et préparer la relève

Cet objectif est interrelié avec celui de la citoyenneté. Selon nos membres de Québec, les premiers contacts avec le monde de l'entrepreneuriat commencent également par un engagement envers la collectivité. Soit par du bénévolat, soit par l'apprentissage du pouvoir citoyen, les jeunes découvrent que des structures décisionnelles existent et qu'ils peuvent s'y impliquer, voire s'y engager. La solidarité sociale et les coopératives sont en soi du développement entrepreneurial et ce dernier doit être davantage mis en valeur et encouragé par le gouvernement. Pour le ROCAJQ et ses membres, cet objectif devrait se retrouver dans l'axe citoyenneté.

Selon nos membres de Québec, afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'entrepreneuriat, il est essentiel de leur laisser une place au sein des instances décisionnelles et de pouvoir. Comme mentionné dans chacun des axes, des moyens supplémentaires devraient être déployés afin de s'assurer de rejoindre une diversité de jeunes venant de tous les horizons et sphères sociales afin que tous puissent bénéficier de cette expérience formatrice et enrichissante. L'égalité des chances doit être au cœur de la prochaine stratégie jeunesse.

En conséquence, il est **recommandé** par les jeunes de :

- Créer davantage de programmes de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse adressé aux jeunes ayant un parcours de vie différencié ;



- Ajouter dans le cursus scolaire, dès le secondaire, des cours d'initiation à l'exercice démocratique et des structures comme les conseils d'administration. Offrir aussi ce cours sous forme d'atelier ou auprès de jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle ;
- Offrir une formation sur l'importance et le rôle joué par les jeunes sur les lieux décisionnels, donnés par des partenaires tels que des organismes communautaires autonomes qui rejoignent les jeunes aux parcours de vie différenciés.

Conclusion

Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) et ses 65 organismes membres sont fiers de participer à cette consultation sur le prochain Plan d'action jeunesse.

Des enjeux spécifiques à chaque région ont été relevés lors de nos consultations maison dans les régions de Montréal, de Québec et du Saguenay. Le constat final reste tout de même unanime : dans cet important exercice de consultation publique dans le cadre du nouveau plan d'action jeunesse, les grands oubliés restent les jeunes aux parcours de vie différenciés. Discrets, ces jeunes restent toujours dans l'ombre. C'est pourquoi, à travers chaque axe, nos membres encouragent la mise en place de mesures concrètes pour donner une égalité des chances à tous les jeunes et leur donner la voix et le rôle qui leur reviennent, non seulement dans la Politique jeunesse, mais aussi dans la société.

Convaincus du rôle essentiel que les organismes communautaires autonomes occupent dans la société en tant que partenaires auprès de la jeunesse, le ROCAJQ et ses organismes communautaires membres désirent continuer de collaborer avec le gouvernement afin que ses actions prennent en compte la diversité des besoins des jeunes, puisqu'il demeure fondamental que ces derniers se sentent enfin inclus dans la société.

En conclusion, à la question quelle action susciterait la fierté, les jeunes ont répondu des actions concrètes en matière de protection de l'environnement (lois et actions telles recyclage efficient) et des actions d'inclusions sociales (sortir les jeunes de la rue, frais scolaires abordables, lutte contre le profilage, documents administratifs inclusifs, etc.). Ils seraient fiers de s'impliquer dans ce type de projet et seraient fiers d'un gouvernement qui applique des lois et soutienne des projets de ce genre.



Annexe 1 — Liste des membres par région



Montréal (29)

1. Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)
2. À 2 mains/Head and hands Inc.
3. AlterHéros
4. Anonyme (l')
5. Antre-Jeunes de Mercier-Est (l')
6. Art'hum
7. Association des juristes progressistes
8. Association sportive et communautaire de Centre-Sud
9. Association Y4Y Québec
10. Bureau de consultation jeunesse (BCJ)
11. C.A.R.E. Jeunesse
12. Centre communautaire Bon courage de la Place Benoit
13. Centre d'aide à la réussite scolaire (CARD)
14. Centre des arts de la scène les Muses
15. Centre des jeunes l'Escale
16. En marge 12-17
17. Enfants transgenres Canada
18. Entre-Maison Ahuntsic
19. Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP)
20. Journal de la rue/Reflet de société (Café Graffiti)
21. La piaule : local de jeunes 12-17
22. Logis Rose Virginie
23. Oxy-jeunes
24. Projet Harmonie
25. Projet 10
26. Projet d'intervention auprès des mineurs.es prostitués. es (PIAMP)
27. Ressources jeunesse Saint-Laurent
28. Spectre de rue

Membre sympathisant :

29. Dans la rue

Québec (8)

30. Alternative jeunesse Mont-Sainte-Anne
31. Centre Multi-Services Café le Complice
32. Centre Jacques-Cartier
33. INTERaXions
34. Maison Marie-Frédéric
35. Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ)
36. RAP Jeunesse
37. TRAIC Jeunesse

Montérégie (8)

38. Atelier 19
39. Auberge du cœur le Baluchon
40. Centre d'intervention jeunesse des Maskoutains
41. Grands Frères Grandes sœurs Montérégie
42. Horizon Soleil
43. La Boîte à Lettres (BàL)
44. Les Ateliers Transition
45. Macadam Sud
46. Satellite

Saguenay–Lac-Saint-Jean (5)

47. Adolescents et vie de Quartier de Chicoutimi
48. Café jeunesse de Chicoutimi
49. Café jeunesse « Kahpe uassats » Mashteuatsh
50. Centre du Lac Pouce
51. Comité du travail de rue d'Alma
52. Service du travail de rue de Chicoutimi
53. Toxic Actions

Laval (3)

54. Diapason Jeunesse
55. Oasis, Unité d'intervention mobile
56. Travail de rue de l'Île de Laval (TRIL)

Lanaudière (3)

57. Annexe à Rolland (l')
58. Association pour les jeunes de la rue de Joliette (AJRJ)
59. Original tatoué (l')

Chaudière-Appalaches (3)

60. Alliance Jeunesse
61. Centre aide et prévention jeunesse
62. Réseaux d'entraide des Appalaches

Mauricie (2)

63. Comité pour la défense des droits sociaux
64. Grands frères Grandes sœurs Trois-Rivières

Bas-Saint-Laurent (1)

65. Je raccroche

